



MINISTRE DE L'INTERIEUR

**DIRECTION DE L'AUTOMATISATION
DES FICHIERS**



COMMUNIQUE

La plateforme de correction et de prise en compte des demandes de duplicata de carte d'identité et d'électeurs CEDEAO fonctionne à l'annexe de la DAF Sise à la cite police Malick Sy depuis le 18 septembre 2017.

Elle fait l'objet d'une fréquentation plus marquée depuis novembre 2018 et elle reçoit les éléments présents déjà sur les listes électorales mais qui n'ont pas encore reçu leurs cartes. Ils se présentent munis de l'original de leur récépissé, d'une photocopie de l'ancienne carte ou d'un extrait de naissance sur cette base, après vérification sur le fichier électoral, on les enrôle à nouveau (photo, prise d'empreintes) et ils peuvent disposer de leur duplicata dans les 72h au plus tard.

Devant l'affluence constatée des demandeurs, il a été décidé de décentraliser ces dépôts depuis janvier au niveau des commissariats de Dakar ainsi que dans les capitales régionales depuis le mois de février 2019

Cette plateforme reçoit également les demandes de correction sur les cartes.

A ce jour, 14 février 2019, ont été traitées :

- 33330 demandes de duplicata et 22675 demandes de correction au niveau de l'annexe de la DAF (Cite Police Malick Sy) à Dakar.
- 211 demandes de duplicata dans les sites décentralisés que sont :
 - 124 par le commissariat du Plateau
 - 33 par le commissariat de Rebeuss
 - 25 par le commissariat des Parcelles Assainies
 - 13 par le commissariat de Grand Yoff
 - 12 par le commissariat de Bel air
 - 03 par le commissariat de Tivaouane
 - 01 par le commissariat de Thiès 1er arrondissement.